

QUATRIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES DE PASTORALISME

PASTORALISME AU NORD ET AU SUD

débats et prospective



Fédération des alpages de l'Isère

6
juin
2000

Chambéry
Dauphiné, France

Éditions de la Cardère

Autres publications pastoralistes disponibles aux éditions de la Cardère

LE PASTORALISME EN FRANCE À L'AUBE DES ANNÉES 2000

Un panorama de référence du pastoralisme francophone

PASTORALISME ET ESPACES NATURELS PROTÉGÉS

Rencontre entre pastoralistes et gestionnaires d'espaces naturels

BRÛLAGES DIRIGÉS

Synthèse scientifique et technique sur les feux pastoraux

TRANSHUMANCE COLLECTIVE EN CANTAL

La longue expérience de la première coopérative de transhumance française

Référence

Fédération des alpages de l'Isère.

Pastoralisme au Nord et au Sud, débats et prospective.

Éd. de la Cardère Morières, 2001, 57 p.

Éditions de la Cardère

8 impasse du Tilleul

84310 Morières



© Éditions de la Cardère 2001

ISBN : 2-914053-06-1

© Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage, est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) 3 rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Cela nous renvoie à une volonté française, concrétisée par le CTE (contrat territorial d'exploitation), qui peut être pastoral, avec une entrée qui peut être collective : conforter l'élevage ovin et s'occuper des problèmes de la filière, prendre en compte les spécificités de l'élevage de montagne, en particulier le multi-usage de l'espace.

2. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉLEVAGE SUR PARCOURS

Les systèmes de production très extensifs se caractérisent par un faible produit par tête et bénéficient d'un ensemble de primes à l'élevage, proportionnelles aux effectifs animaux. Dans ce contexte, la taille des troupeaux a naturellement tendance à augmenter afin d'assurer la viabilité de l'élevage.

Cette augmentation, couplée à la monospécificité des élevages, est peu propice à une gestion équilibrée des milieux lorsque celle-ci ne constitue pas un objectif en soi.

L'importance des surfaces disponibles entraîne une sous-utilisation pastorale des zones les moins accessibles et les plus embroussaillées.

Enfin, le nombre d'éleveurs est en diminution, les surfaces libérées augmentent : les limites de l'extensification sont atteintes.

Apparaissent alors des problèmes affectant directement le fonctionnement des systèmes d'élevage : le gardiennage (grands troupeaux, parcours plus difficiles, contraintes environnementales...), la pérennisation de l'accès au foncier (les locations souvent verbales par tradition ne sont plus adaptées à ces grands troupeaux).

La reproductibilité de ces systèmes est menacée à terme par la concurrence de la part des autres usages et usagers de l'espace dans un contexte foncier non maîtrisé par les éleveurs.

Comment concilier la survie économique à court terme dans les régions marginalisées et la gestion à long terme du milieu et des ressources pastorales ? C'est tout l'enjeu de la recherche d'un meilleur équilibre des environnements écologique, économique et social.

Aujourd'hui, avec la prise de conscience environnementale, deux impératifs doivent se conjuguer : viabilité économique et durabilité des ressources naturelles.

Cependant, l'avenir du pastoralisme ne se joue pas simplement en fonction de facteurs écologiques, économiques et sociaux. Il dépend de plus en plus de facteurs et de choix politiques. En effet, face à la diversification des activités, il est nécessaire de concevoir des formules, des modèles, assurant à la fois la protection de l'environnement et le développement de la production économique. Le seul discours à tenir, à terme, n'est-il pas d'affirmer que les régions difficiles ne peuvent, sans soutien, assurer l'avenir des populations qui y vivent ?

SIGLES UTILISÉS

CEMAGREF	Centre d'études du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts
CERPAM	Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CTE	Contrat territorial d'exploitation
MAE	Mesures agri-environnementales
PMSEE	Prime au maintien des systèmes d'élevage extensif
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique

notre département s'est faite à l'initiative de quatre petites communes de montagne, pourtant très au fait des problèmes que cela causerait aux bergers.

2. LA CAPACITÉ D'AIDE ET D'APPUI DE LA SOCIÉTÉ

On a vu les aspects financiers de cette reconnaissance de la société. On ne voit d'ailleurs pas trop comment le pastoralisme pourrait se maintenir aujourd'hui sans ces aides publiques, dans le contexte actuel.

Les dernières échéances, les nouveaux contrats de plan État-région par exemple, réaffirment l'attachement des pouvoirs publics à l'activité pastorale.

Autre volet, le soutien technologique, traduit dans un des films (" La vache a sauté au-dessus de la lune "). Ce film montrait certains aspects du programme TERA où les américains, grâce à des outils satellitaires très performants, peuvent prévoir des phénomènes climatiques catastrophiques (sécheresses sahéliennes). Ce type d'informations, couplé aux connaissances cartographiques de la végétation, conduisent à l'élaboration de cartes de pâturage utilisables sur le terrain pour optimiser les déplacements, améliorer la gestion pastorale, et éventuellement pallier les problèmes de disette et de dégradation des milieux.

Un petit contre-pied est cependant donné dans ce même film par un climatologue allemand qui rappelait de temps en temps que les satellites ne savent pas encore photographier les hommes, leurs émotions, leurs besoins, leur désespoir parfois... Intervention qui relativise cet intéressant outil technologique en le ramenant à sa véritable dimension, et notamment à son incapacité à gérer des choses beaucoup trop fondamentalement humaines.

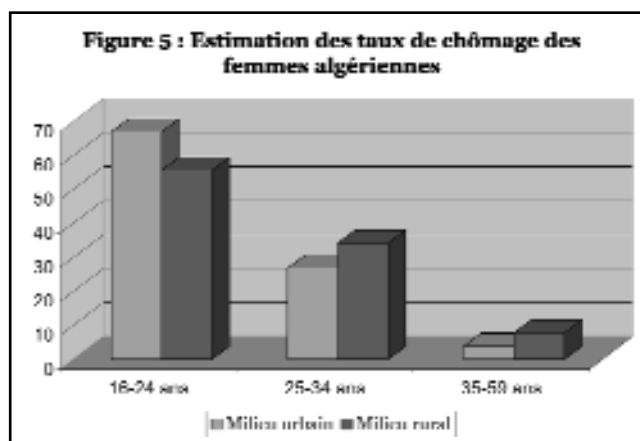
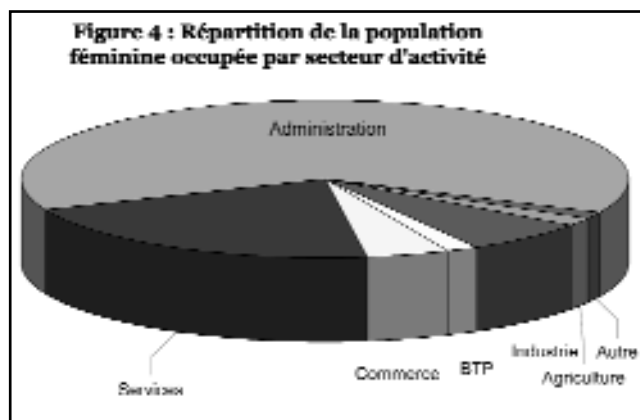
Les femmes rurales sont plus jeunes à entrer dans la vie active.

Les femmes occupées de plus de 16 ans sont à 34% des femmes mariées, et pour moitié des célibataires. On note qu'une célibataire sur 10 seulement le tiers des divorcées ou séparées occupent un emploi.

L'accès au travail de la femme en général, de la femme mariée en particulier, est encore limité, à cause du poids des traditions (importance des responsabilités familiales données aux femmes) et du manque de qualification de la population féminine. Les travaux domestiques et l'éducation des enfants occupent l'essentiel du temps des femmes en ville comme à la campagne.

L'administration est le secteur qui offre le plus d'emplois féminins (61%) (fig.4), loin devant les services (23%). Une femme occupée sur 10 déclare travailler à domicile.

Enfin, le taux de chômage est très élevé chez les plus jeunes (fig.5) ; il diminue ensuite par manque de sollicitation (mariage, femmes au foyer). La pression sur l'emploi est plus importante en ville chez les 16-24 ans, et en milieu rural dans les classes d'âge suivantes (24-35 et 35-59 ans).



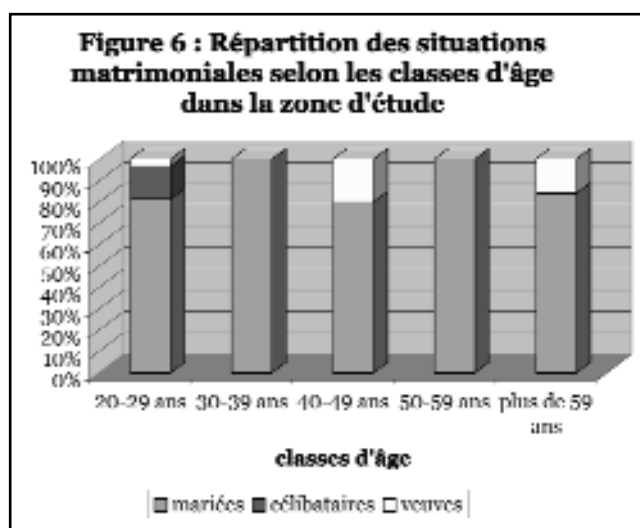
2. LES FEMMES AURESSIENNES DES MONTS DU CHELLIA

L'étude s'est déroulée sur un périmètre de 10 000 ha, à cheval sur deux communes de l'Est algérien, l'une montagnaise (Bou H'mama), l'autre steppique (Tamza), toutes deux appartenant à la wilaya de Khenchella.

Le travail d'enquête (photo 1) a concerné 109 ménages répartis dans la zone d'étude ; il avait comme objectif d'apprécier la situation sociale des femmes, leur comportement vis-à-vis de leur environnement immédiat, et surtout leur adaptation à un monde où il est difficile de vivre, voire de survivre et de résister à des conditions très contraignantes.

Sur les 109 femmes enquêtées (c'est-à-dire l'ensemble de la population de la zone d'étude), 96 sont mariées (88%), 8 sont veuves et 5 sont célibataires.

L'âge des ménagères varie de 20 à 80 ans ; la répartition est illustrée par la figure 6. Il apparaît clairement qu'on se marie bien jeune dans ce milieu rural : sur les 88% de femmes mariées, 70% ont moins de 49 ans.



Un quart pense que l'avenir est dans l'agriculture, alors que les 5% restant préfèrent miser sur les petits élevages.

Les ménagères souhaitent également la création de coopératives (31%) qui permettrait à leur activité artisanale d'être prise au sérieux (fabrication de tapis traditionnels, en laine ou en alfa, de poteries, d'objets divers). Pour 62%, l'amélioration du réseau routier et la construction de logements constituent leur préoccupation première.

CONCLUSION

À travers ce modeste travail, cette enquête de terrain, qui nous a emmenés chez les Ouled Yagoub, au fin fond du pays Chaouia, nous voulions ouvrir une fenêtre sur le monde de la femme rurale, sur les conditions de la vie qu'elle mène, et sur ce qu'elle endure et dont on parle peu. Car, outre l'hostilité de la nature et la rudesse du climat, le poids social de certains us et coutumes est souvent lourd à porter.

Au bout de nos investigations, il y a quelques indicateurs qui devront guider les pas de la réflexion sur les solutions à trouver pour améliorer le sort des femmes, les impliquer dans un processus de développement sans pour autant toucher aux équilibres naturels et sociaux.

Beaucoup, au nom du développement, ont fait plus de mal que de bien ; alors, tâchons d'améliorer sans nuire, de préserver sans détruire. Tout l'art est là.



Photo 3 : Qu'elles soient jeunes ou âgées, mariées ou célibataires, les femmes du Zirriz s'adonnent au travail de la laine qu'elles affectionnent. Elles utilisent la méthode traditionnelle (outils, colorants naturels...) pour confectionner habits, tapis et autres produits.



Photo 4 : Lorsque le beau temps est au rendez-vous, le métier à tisser est mis dehors, et les femmes peuvent se regrouper pour travailler. Elles confectionnent le tapis pour les besoins de la maison, mais aussi pour en tirer des dividendes sur le marché.



Photo 7 : La couture et la broderie sont des activités où l'on perçoit beaucoup de passion et d'art. Les femmes se regroupent pour préparer le trousseau d'une jeune mariée. On ne part pas à sa nouvelle demeure les mains vides ; tradition oblige !



Photo 8 : Le tapis en alfa est considéré comme le symbole de la région. Sa fabrication demande beaucoup de temps et d'assiduité. On l'utilise pour couvrir le sol des mosquées et des salles de prière, et on l'étale un peu partout dans la maison où il fait bon s'allonger lors des grandes chaleurs.

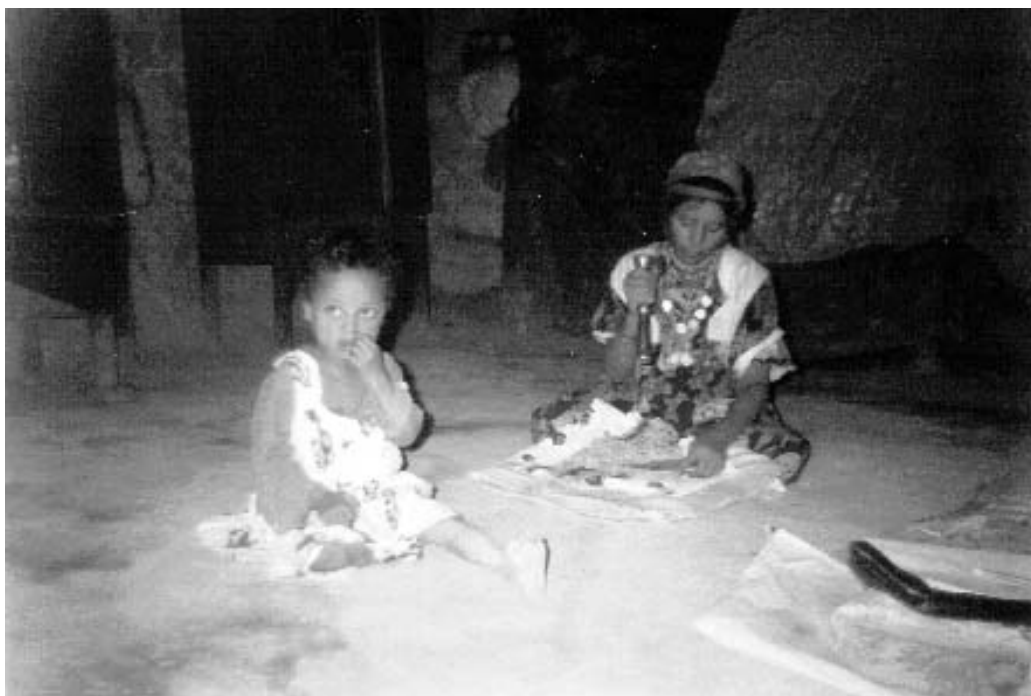


Photo 11 : La « chakhchoukha » est un plat traditionnel très apprécié, souvent relevé, à base de feuille de semoule ou de galette émiettée arrosée de sauce rouge. On la prépare lors des grands festins, ou pour des invités, comme cela fut le cas pour notre visite. La préparation de chakhchoukha prend plusieurs heures, mais sa saveur vaut bien toutes les fatigues du monde !



Photo 12 : « El kesra », la galette, fait partie du quotidien et des habitudes culinaires de la région : c'est la base de l'alimentation. Acheter du pain chez le boulanger serait une atteinte aux valeurs de la tradition...

limites nettes, à la périphérie des villes ou dans l'arrière pays. Mais ces terres étaient de faible importance comparées à l'emprise des communautés tribales. Jusqu'à une époque récente, le mode d'occupation de ces vastes espaces à usage commun a été marqué par une grande mobilité de ces groupes sans habitats fixes, par le flou des limites et des frontières qui séparaient les territoires et par l'agitation politique continuelle liée aux conflits sur l'espace et aux aléas climatiques. Mais bien qu'ancien, ce droit traditionnel fait encore référence dans ces milieux difficiles car il intègre de multiples pratiques liées à l'exploitation des ressources et à la conduite des troupeaux. Ces usages se trouvent parfois consignés dans des coutumiers (*orf*), mais relève le plus souvent d'un droit oral qui ne s'appuie pas sur d'autres preuves que la reconnaissance par le voisin et l'ancienneté avérée et reconnue par l'usage.

Le **droit foncier musulman**, tout en s'efforçant lui aussi d'intégrer les pratiques anciennes, vise davantage à servir les intérêts du pouvoir central. Il met en exergue que « *la terre appartient à Dieu et à son représentant, Khalife ou Sultan* ». C'est la propriété éminente (*raqaba*), mais ce n'est pas pour autant un bien domanial de l'Etat car les droits des utilisateurs de cette terre, tribus, clans ou familles, sont reconnus. Ils en ont l'usufruit (*intifaa*). Les tribus disposent donc en fait de bien plus qu'un simple droit de jouissance sur leur espace, et les rapports de force jouent à plein pour la conquête de nouveaux territoires. Curieusement, le droit musulman semble naviguer entre deux principes opposés, celui de la libre utilisation des ressources naturelles (mais à l'intérieur du cadre coutumier et des pratiques contrôlées par les institutions coutumières) et celui de la vivification (*Ihyaa*) selon lequel la terre appartient à celui qui l'a mise en valeur et la « fait vivre », sachant qu'il y a trois façons de faire vivre une terre : y cultiver un champ ou un verger, y creuser un puits ou y construire (et y habiter). Dans cette optique, le pâturage n'induirait pas de mise en valeur (ce qui reste très discuté entre les juristes eux-mêmes) et ne prêterait à aucun droit. Mais dans les faits, au sein des collectivités, ce sont plus souvent les rapports de force politiques qui prévalent et qui induisent de grandes inégalités entre ayants droits.

Le **droit étatique**, enfin, est la résultante de ces histoires croisées ; il ne s'est pas véritablement substitué aux droits précédents. Il y a plutôt eu une reconnaissance des droits anciens et une superposition de règles nouvelles (accès à la propriété, mise en place de coopératives pastorales, rôle éminent des autorités locales dans le règlement des conflits, rôle des tribunaux, etc.) pour la gestion d'un même espace.

D'un pays à l'autre, les stratégies de développement et les législations qui s'appliquent aux espaces pastoraux collectifs ont divergé.

En Tunisie par exemple, la législation du Protectorat, reprise et renforcée dès l'Indépendance par la législation moderne, a engagé un vigoureux processus de partage des terres collectives qui semble faire table rase des droits passés, mais qui en fait les intègre. Les nouvelles procédures administratives ont considérablement accéléré la privatisation des collectifs qui s'accompagne non seulement d'une mise en culture (creusement de puits, plantations d'oliviers), mais aussi d'un afflux de transactions foncières. Ainsi, sur les terres collectives qui occupaient à l'Indépendance (1956) 3 millions d'hectares dans la partie Sud du pays, actuellement la moitié est en passe d'être attribuée à titre individuel (1,2 sur 1,5 millions d'hectares attribuables), l'autre moitié devant être soumise au régime forestier malgré l'hostilité déclarée des populations usagers. Les partages s'opèrent même dans les régions subdésertiques entre les isohyètes 100 et 150 mm.

L'**Algérie** est dans une situation de transition beaucoup plus confuse que reflète le débat passionné sur les terres *arch*. Sur les steppes, la loi portant sur « l'accès à la propriété foncière agricole » (APFA) ouvre des possibilités d'investissement sur les terres *arch* (terres anciennement collectives de statut à présent domanial depuis la révolution agraire, mais qui restent fortement revendiquées par les ayants droits d'origine) mises à profit par de nombreux détenteurs de capitaux totalement étrangers à la steppe. Ces opérations d'APFA ont permis l'attribution de près de 100 000 hectares dont 10 000 seulement sont mis en valeur. Par contre, entre 1970 et 1994, les terres cultivées et les parcours dans la steppe sont passés respectivement de 1,1 à 2,9 millions d'hectares et de 14,3 à 12,4 millions d'hectares sous la pression de défrichements illégaux.

Au Maroc enfin, où l'histoire traitée dans le film prend place, les terres collectives sont d'une impor-

date enrichi cette population et participé à son expansion économique.

Sur le plan agricole, sous l'effet d'une pression démographique forte (la région d'Azrou a vu sa population passer de 35 000 à 160 000 habitants entre 1936 et 1998 !) et au rythme des changements qui transforment l'économie nationale, le système agraire se trouve profondément modifié tout en gardant ses caractéristiques les plus marquantes : l'agriculture irriguée dans la petite plaine du Tigrira, la céréaliculture dans la basse montagne et l'élevage ovin sur parcours.

Mais ce terrible accroissement de population s'est accompagné de la réduction de l'espace offert au pastoralisme, d'une réduction de la mobilité et d'une forte sédentarisation des troupeaux, du relatif maintien de l'effectif animal, enfin de l'extension des mises en culture. Le système animal est ainsi progressivement passé du « tout pastoral » à un mode « agropastoral ». Parallèlement, on a assisté à la montée en puissance d'une classe de grands agriculteurs et éleveurs qui ont su profiter des différents partages du collectif ou pu racheter des domaines coloniaux et s'orienter autant vers l'élevage ovin sur parcours avec de très grands troupeaux que vers l'agriculture intensive irriguée.

C'est dans ce contexte de très forte compétition sur le foncier et sur les ressources naturelles de ces terroirs montagnards (espace, eau, sol, végétation), et notamment ce qui concerne les ressources communes du secteur collectif et de la forêt domaniale, que l'histoire du film doit être replacée. Nous avons dit qu'en principe c'est l'appartenance au groupe qui permet d'accéder aux parcours collectifs et donc aux seuls ayants droit. Or on est ayant droit selon un processus héréditaire et automatique en référence à une ascendance. Mais ce n'est pas la seule voie possible car les histoires tribales sont constellées de témoignages relatant l'arrivée de populations, de clans, de familles entières venant se réfugier au sein d'une tribu et accueillis par ses membres. On peut donc devenir également ayant droit selon un lent processus d'assimilation. C'est du moins ce qui se déclare, notamment dans cette région d'Azrou marquée par de profonds brassages de population.

Le film se contente donc, au travers de personnages qui s'expriment très librement, de retracer l'exemple d'un de ces conflits portant plus précisément sur l'arrivée « d'étrangers » au groupe tribal, non ayants droit de fait, mais qui après de longues années passées sur place prétendent le devenir. Sur quelles règles se fonde cette assimilation ? Au bout de combien d'années devient-on ayant droit ? Pourquoi les règles appliquées par le passé ne sont-elles plus acceptées ? Quelles subtilités se cachent derrière l'implantation des bergeries en dur ou en plastique ? Comment les autorités règlent-elles un tel conflit et sur quelles bases juridiques ? Ce conflit entre droit coutumier et droit étatique pose ainsi en filigrane le problème de la citoyenneté (« *il y aurait des fils du pays étrangers dans notre Maroc ?* », dit l'un des personnages) qui déborde le simple problème pastoral. Enfin le film souhaite illustrer par cet exemple le risque considérable que les autorités politiques prennent à laisser s'enliser ces conflits qui conduisent, comme partout où il y a contentieux, à une exploitation effrénée de la végétation pastorale et des ressources forestières par des populations déresponsabilisées.

2. LE SCRIPT DU FILM

Le plateau d'Afnoukir dans le Moyen Atlas Marocain. C'est le territoire des bergers comme on les aimerait, maîtres d'un espace vide et sans limite, lents et contemplatifs, comme figés dans le temps. Tout paraît calme ici, immuable, pourtant ces images paisibles sont trompeuses : 35 familles viennent d'être chassées de ce pâturage, qui est pourtant collectif, ouvert à ceux qui vivent ici. On a décidé que leurs troupeaux n'avaient aucun droit, ici !

... et quand vient le mardi au souk d'Azrou, et pour peu qu'on tende l'oreille à la rumeur, entre les éclats de voix des marchandages et les boniments des apothicaires, on parle des disputes qui ont eu lieu là haut... de procès... d'exclusion...

On déciderait comme ça que certains bergers devraient déguerpir, avec femmes, enfants et troupeaux. De quel droit affirme-t-on qu'ils seraient tout d'un coup devenus des étrangers ?

et ainsi de suite. J'ai bien gagné et j'ai commencé à avoir quelques moutons à moi. Un jour, alors que j'avais déjà 80 têtes bien à moi, il m'a d'abord dit : « Tu en as trop pour qu'on reste ensemble ! » Plus tard, quand j'en ai eu 400, il était tellement jaloux qu'il voulait carrément que je quitte cette région : « Tu ne figures pas sur la liste des ayants droit de ces terres collectives » qu'il disait « parce que tu es étranger » Étranger... ! ? Quand ils se réunissent, tu sais ce qu'ils font ? Ils ne tiennent pas compte de toutes les années que j'ai passées ici. Et ils se mettent d'accord pour dire qu'on vient juste d'arriver de Missouri et de s'installer dans la région. En plus, nous qui vivons ici toute l'année, on nous interdit de construire en dur. Sinon on aurait aimé le faire pour éviter ces mauvais abris en plastique qui sont dangereux pour nos enfants. Ces constructions sont temporaires et malgré tout, on nous les conteste.

R'QUIA, l'épouse d'Ahmed, n'est pas la femme discrète et soumise que l'on attendrait. Déterminée, elle est solidaire de son mari ; mais elle raisonne en mère de famille et elle sait qu'elle a les moyens d'une victoire dans cette drôle de guerre. Son avenir, elle le rêve ailleurs...

R'QUIA : La pagaille que nous impose cette tribu, je ne la supporte plus. Ils nous humilient trop. Où qu'on aille, on ne trouve jamais la paix... Mais Ahmed, comme il a grandi ici, il ne peut pas aller ailleurs. Ils sont tous les mêmes, que ce soit les Aït Ouahi ou les Aït Mouli, ils ne veulent plus de nous. Ils sont jaloux. Ils voient qu'Ahmed était un simple berger salarié, presque orphelin, et voilà que Dieu lui a permis de réussir, et ils ne nous supportent plus. Si Dieu le veut, cette année, nous descendrons, par tous les moyens, même si on doit se séparer, Ahmed et moi, on descendra. Inch Allah...

Dans la vallée irriguée où R'QUIA rêve de s'installer, les gros éleveurs Aït Mouli ont développé des troupeaux performants qui tirent le meilleur profit de l'herbe de la montagne et des cultures de leurs superbes exploitations, en bas. Un pied en montagne, un pied en plaine, ils sont à l'aise. Alors, que leurs anciens salariés, comme Ahmed, les concurrencent en montagne, ce n'est pas tolérable. Ces leaders de la profession et de la tribu s'appuient sur une légitimité simple : « Nous sommes Aït Mouli et pas eux ». Haj ISMAIL, gros propriétaire et responsable local, est en première ligne des Aït Mouli qu'il représente.

Haj ISMAIL : C'est vrai, c'est la terre des citoyens, c'est vrai. Mais les anciens nous ont laissé un héritage précis. Toutes les terres du bas ont été immatriculées et enregistrées. Tout peut être cassé au tribunal sauf les titres de propriété. Et cette terre est au nom des Aït Mouli. Or ces gens sont des Ouled Khaoua et non des Aït Mouli. Ils ont leurs enfants et leur commune à Missouri, pas ici. Et quand on regarde les archives, on voit que tout a été enregistré au nom des Aït Mouli. En 1956, il y a eu environ 2 000 ha des terres du bas distribuées aux Aït Mouli. Chacun a eu sa part... alors qu'eux n'ont rien réclamé à l'époque... et pour cause, ils ne figuraient pas dans la liste des bénéficiaires ! C'est vrai, qu'ils sont nés ici, c'est vrai. Mais les titres de propriété ne leur donnent pas le droit à la parole.

Haj ALI (Ouled Khaoua) : Il n'y a aucun doute : sur nous repose une injustice obscure, noire.

Haj Ali est un autre des soi-disant étrangers. Sa famille est là depuis deux générations. C'est un éleveur talentueux, mais lui, l'argent gagné là-haut avec son troupeau, il l'a investi en bas en achetant des terres aux Aït Mouli. Personne ne lui conteste ces terres, mais chassé comme un malpropre du Jbel, il se retrouve coincé en bas avec son gros troupeau qu'il doit maintenant nourrir avec de la farine.

Haj ALI : Ah, si on pouvait, on quitterait cette région. Cette injustice est là, où que tu donnes de la tête, c'est l'injustice. Si tu vas chez le Caïd, c'est l'injustice. Où que tu ailles sur le parcours, c'est l'injustice. Et on nous regarde toujours de travers, tout le monde, partout. Tu te rends compte ! ? Nous, on a grandi dans cette région, on a vécu dans cette région, on a élevé nos troupeaux dans cette région et on n'a fait de tort à personne, ni à l'Etat ni à quiconque. D'ailleurs le Crédit Agricole en est témoin, nous n'avons pas de dettes ! Eux, par contre, ils posent toujours des problèmes à la banque. Et à cause de notre réussite ils nous mettent des bâtons dans les roues.

Haj Ali revendique ses droits au nom du droit du sol : « Je suis là depuis tellement longtemps, mes

Haj ISMAIL : Si les Ouled Khaoua pensaient bien, ils n'en seraient jamais arrivés là avec notre tribu. Dieu leur a donné ce à quoi ils avaient droit. Ils auraient dû investir leur argent dans l'achat de terres, de cafés. Mais ils ne veulent s'occuper que de troupeaux. Alors avec les aléas du temps, ces troupeaux s'engraissent ; puis vient une année de sécheresse, ils perdent tout et ils recommencent.

Haj ALI : Mais, à ce qu'on sait, Sa Majesté le Roi dit dans son discours qu'il aime le fellah et l'éleveur. C'est vrai, non ? Alors moi, je dis : « Si on continue à faire l'objet de manipulations et pressions de la part de ces gros notables, on peut tout liquider et mettre notre argent à la banque. » Moi, personnellement, je peux bien vivre avec mon fils qui vend des céréales. Je ne ferai plus d'élevage puisque l'État s'en moque. Il n'y aura plus de troupeaux et si l'État a besoin d'animaux, qu'il les importe d'un autre pays !

Haj ISMAIL : Si ces gens voulaient vivre bien, ils avaient les moyens de le faire parmi nous ; on aurait pu s'associer avec eux ; avec les plus sérieux et les plus honnêtes, on donnerait à garder, 200 brebis à celui-là, 300 à tel autre. On leur laisserait le quart du bénéfice.

Contraint et forcé par la pression musclée des gens d'Haj Ismail, le vieil Hassani a dû se défaire de son troupeau. Il était propriétaire, il gagnait bien et il se retrouve maintenant, à nouveau, simple berger salarié. Et sa vie... il ne l'aime pas bien.

HASSANI : Quand on ramène les animaux, il fait nuit, on passe dans la forêt, le seul plaisir qu'on a, ce sont les branches qui blessent les pieds, le chacal qui hurle. J'en veux plus de cette vie pourrie. Des fois, je ne dîne même pas le soir. J'arrive, je maudis cette vie qui m'assomme, je m'énerve et je m'endors. Mon enfant et ma femme sont en bas dans la maison que j'ai achetée avec des terres. Mais ils me contestent même cette propriété. J'ai pourtant mes titres, bien enregistrés. Mais ils me disent : « Non ! Alors, puisque ma famille n'a plus d'autre source de revenu, je suis bien obligé de garder les moutons de ce Aït Mouli là. »

Ahmed, lui, n'a pas renoncé à garder son troupeau dans le Jbel. Il a simplement biaisé en installant son campement chez la tribu voisine, les *Ait Ouahi*, qui est pour l'heure plus conciliante. Il est toujours dans l'incertitude, mais il n'a pas de terre en bas et il reste déterminé à ne rien changer. R'Quia, sa femme, est plus sensible aux pressions qu'elle subit pour laisser tomber cette vie... autant des *Aït Mouli* que de sa propre famille.

R'QUIA : Quand je vois les épouses de mes frères, elles travaillent beaucoup moins que moi. Quand elles viennent chez nous, elles se moquent un peu de nous. Elles nous disent qu'on mène une vie de misère. Par contre, elles, elles sont toutes belles et en bonne santé. Elles vont tous les jours au hammam.

C'est le dos au mur qu'Ahmed résiste au rêve de R'Quia. Plus encore que d'être chassé du Jbel, c'est de changer de métier, de changer de vie, qui l'effraie.

AHMED : Est-ce que je m'oppose à son bien être ? Les femmes et les enfants poussent toujours la famille à vivre en ville. Et la première victime, c'est le mari, car il ne sait rien faire d'autre que berger.

R'QUIA : Ahmed est déterminé à rester. Il ne veut pas descendre, c'est certain. Mais cette année, on descendra, quoi qu'il en soit. On construira la maison en béton armé. Nous commencerons par creuser le puits et on construira la maison. On achètera ensuite les banquettes, les armoires, la télévision et tous les ustensiles des maisons de ville. Et on fera des projets. On construira une bergerie pour la finition des agneaux et si on décide d'en finir avec le troupeau de brebis, on engraissera des veaux.

AHMED : R'quia ne veut pas rester. Et moi, je veux rester. Mais c'est moi qui décide, pas elle. Même si elle me demande de descendre, si je ne veux pas descendre en ville, je ne descendrai pas. Moi, je fais mes comptes pour arriver à vivre. Elle ne s'en soucie pas. Elle ne sait même pas compter. Elle fait ses projets ; moi, j'en ai d'autres. Elle, elle cherche un endroit paisible où se reposer. Où l'eau soit proche, dans la maison même. Un endroit où elle ne craigne pas que la maison lui tombe sur la tête,

elle se fait sur de plus petites distances. Dans le Nord du Burkina, nous avons des peuls, éleveurs de gros bétail. Ils sont à la recherche permanente de pâturage et d'eau ; les déplacements nord-sud reposent sur cette recherche. Comme en Algérie, on constate une réduction de l'espace pastoral par la mise en culture, s'accompagnant d'une dégradation des parcours. Et comme en Algérie, se posent de nombreux problèmes de passage lors de ces déplacements, générant des conflits. L'autre facteur important de risque de dérive des systèmes pastoraux est le climat. Les sécheresses de 1974 et de 1984 ont amenés de nombreux éleveurs transhumants à abandonner leur métier, à se transformer en commerçants, ou en agriculteurs, même en zone sahélienne. Mais lorsqu'ils ont réussi à reconstituer leur troupeau, ils le confient à un berger, et restent commerçants ou agriculteurs, ce qui n'était pas le cas par le passé. Dans un projet de développement au Burkina, on développe la complémentation, dans un objectif de production laitière et d'embouche, où les femmes peuvent trouver une place importante. Il y a également un programme de croisements visant à améliorer la productivité. On s'intéresse peu à l'élevage traditionnel, il est perçu comme une source de dégradation. Mais je me pose la question : faut-il intensifier ?...

Jean Richard (ancien président de la chambre d'Agriculture 38, Grenoble, France) : La question posée ici concerne l'avenir du pastoralisme. Comment assurer cet avenir, le pérenniser, rendre le pastoralisme durable ? Lors des prémices de la première réforme de la PAC, en 1990, trois mots de Raymond Lacombe m'étaient apparus très importants : les hommes, les produits, le territoire. L'avenir du pastoralisme me semble complètement lié à ces trois mots, et à la manière qu'on aura de les préserver, de les respecter, de les valoriser. Les hommes sont indispensables sur ces systèmes diffus, qui ont un fonctionnement collectif ; mais ils doivent être respectés dans leur activité, dans leur économie. On ne peut pas les considérer comme des « indiens ». Les produits se lisent à plusieurs niveaux. Dans les pays du Sud, on parlera d'autosuffisance alimentaire, au Nord, de qualité, et partout on réaffirmera l'économie : l'acte pastoral est bien à inscrire dans un acte économique, qui donne sa valeur au travail de l'homme. Quant au territoire, nécessaire aux deux premiers termes, on peut le voir en termes de foncier, et on constate des problèmes, quels que soient les pays, qu'il faudra résoudre ; on peut aussi l'envisager en termes d'aménagement, de gestion, d'entretien. Je finirais par un paradoxe : la relance pastorale a été possible grâce à l'intensification de l'agriculture, qui, poussée trop loin, a incité les éleveurs à mettre une partie de leur troupeau en alpage pour libérer des terres.

André Bornard (Cemagref Grenoble, France) : En France, la fonction première du pastoralisme est effectivement de produire, malgré l'encombrement des marchés. Ce qui peut aujourd'hui sauver le pastoralisme, c'est la qualité des produits (fromages, viande) : des herbages naturels, pas de complémentation. Il faut développer des signes de qualité (exemple de la Rosée des Pyrénées). Cette fonction de production est bien sûr temporisée dans les pays du Nord par la fonction environnementale : maintien d'espaces ouverts et entretenus, complémentarité forte par rapport au tourisme d'été et d'hiver, contribution du pastoralisme à la biodiversité (peuplements végétaux, nombre d'espèces). Les actions de soutien et d'aide sont alors pleinement justifiées par cette fonction que la collectivité demande aux éleveurs de maintenir et d'accroître.

Badredine Reghis (Bneder Alger, Algérie) : Il y a chez nous une sorte de jalousie – en partie justifiée – des gens de la steppe envers ceux du Nord. Les premiers pensent qu'ils sont lésés : avec un aléa climatique plus important, de moins bonnes terres, ils n'ont pas d'autre alternative que l'élevage, et se sentent fournisseurs de viande pour le Nord. Beaucoup réagissent et se mettent à l'agriculture, pour des raisons économiques, sans forcément abandonner complètement l'élevage (diversification). Nous analysons cela comme une menace sur l'activité pastorale, et sur les parcours (dégradation de la biodiversité par appauvrissement des cortèges floristiques). Mais il est réel que les aides de l'État sont davantage portées sur l'agriculture (subventions, prêts...), marginalisant d'autant l'élevage. Le pastoralisme présente un manque évident de valorisation à tous les niveaux (social, politique, technique...).

Mohamed Assasek ag Oumar (Enseignant école communale Tombouctou, Mali) : commentaire sur les films. On a vu des films sur la montagne, sur la plaine, mais pas sur les zones arides, les déserts, tels que nous en avons au Mali. Et nous avons beaucoup de choses à montrer...

Najib Gmira (université Kenitra, Maroc) : Au Sud, le fonctionnement collectif se développe mal, car

déplacer ; la continuité entre les différents étages écologiques occupés par les différents groupes est brisée ; les réformes agraires n'ont pas reconnu l'accès multiple à ces territoires. Parallèlement, les marchés évoluent : la demande devient faible pour les produits andins, les moutons et les vaches se concentrent autour des villes, l'agriculture (en particulier la culture du quinoa) s'étend vers les zones de prairie, s'accompagnant d'une dégradation des sols. Aujourd'hui, la rupture agriculture-élevage a des conséquences écologiques importantes, et génère des problèmes de gestion du territoire, d'autant plus importants que les organisations traditionnelles se sont affaiblies (immigration, contact avec d'autres formes d'organisation, les syndicats paysans par exemple). Mais il faut aussi apporter une note positive à ce témoignage. La réaction existe : la fibre d'alpaca est valorisée depuis une quarantaine d'années ; la viande de lama est de plus en plus reconnue pour ses qualités nutritionnelles, on découvre également que sa fibre est de très bonne qualité. Les prix commencent à augmenter. On peut songer à développer une complémentarité lama-quinoa, pour contrôler l'avancée de la frontière agricole et favoriser la régénération de la prairie.

Mohamed Assadek ag Oumar (Enseignant école communale Tombouctou, Mali) : La décentralisation se met en place au Mali depuis janvier 2000. On ne la connaît pas. On a accès à tous les pâturages quand c'est possible. On peut se déplacer très loin avec son troupeau s'il y a un puits et un bon pâturage. Face à la décentralisation, il y a des terres qui sont privées, il y a des communes qui interdisent l'accès des troupeaux. Comment les bergers vont pouvoir faire s'ils ne peuvent pas se déplacer ? C'est un problème important, face à la décentralisation, qui peut bloquer l'activité pastorale au Mali.

Pascal Grosjean (Ddaf Chambéry, France) : On se retrouve tous finalement autour d'un objectif commun de lutte contre la dégradation des milieux, et d'amélioration des conditions de vie (économique et sociale). Pour tendre vers cet objectif, ne faudrait-il pas porter nos efforts sur la décentralisation, le développement participatif, la formation plus grande des populations féminines ? Tout cela passe par une politique de soutien, et pas seulement par le soutien des marchés.

LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Il y a un partage du territoire à gérer, entre urbains et ruraux, entre des demandes sociales différentes, entre des usages différents, entre des transhumants qui changent de zone et vivent des conflits dans leurs déplacements. Les situations sont toujours complexes, voire ambiguës.

Quelle que soit la prégnance de tel ou tel enjeu, la vocation de l'activité pastorale est toujours alimentaire, que ce soit dans le prolongement des systèmes agricoles intensifs, dans leur histoire, dans la saison (cas de l'Isère), dans la recherche de qualité des produits liés au terroir et typés.

Ces enjeux de société, c'est aussi une répercussion et des impacts. À chaque fois qu'une décision est prise, on fait appel à un travail de fond. Il y a une nécessité de brasser des idées, des expériences et des réflexions de différents horizons, de différentes régions du monde, de travailler sur des diagnostics qui prendront des formes différentes. Le " participatif ", développement, attitude ou démarche, est incontournable face à ces enjeux de société.

Tout cela passera par une conscience commune, collective. Des politiques agricoles diverses ont vu le jour ou sont en cours de réflexion. La question " faut-il intensifier ? " a été posée par rapport à ces écosystèmes pastoraux. Il faut en tout cas pérenniser l'accès à la ressource et en particulier au foncier. On a fait allusion à des choix de structures collectives pour mettre tout cela en œuvre.

EN CONCLUSION

Le pastoralisme, sans chercher une homogénéité, présente des points communs dans les histoires de ces peuples, gens, acteurs, dans les cultures.

Il y a des différences entre Sud et Nord. Pour le Sud, la nécessité de survie est prédominante. Il faudra la lire cette fois pour une société, pour un groupe. Au Nord, la nécessité c'est la biodiversité, mais c'est aussi une recherche de survie, à l'échelle individuelle, et on ne peut pas la bafouer.

Et puis, il y a la nécessité d'échanger, de communiquer autour de ce pastoralisme, pour prendre en compte les enjeux des autres acteurs. On en revient à cette démarche participative collective, qui est longue, et qui nécessite un gros investissement en termes de formation. Les bergers sont au centre de tout ça ; ils conduisent leurs troupeaux et ont la connaissance du milieu.

Répondant à ce besoin d'échange, les nouveaux outils technologiques ouvrent aujourd'hui d'immenses horizons. Mais il faut veiller à ce que la communication reste humaine, et que certains acteurs ne soient pas oubliés.

Le pastoralisme est peut-être une opportunité d'échanger des réflexions sur le développement durable mondial. Car au travers des cinq continents, mêmes si la cause des problèmes diffère, les objectifs restent finalement très proches. Il y a une nécessité de ne pas détruire, de pérenniser, et de réfléchir de façon globale, en prenant en compte les personnes, les milieux et les cultures : les enfants, leur école, leur avenir, leurs milieux sociaux et les milieux agro-naturels dans lesquels ils évoluent ; les femmes ; les spécificités, les savoir-faire, les traditions et les cultures. N'oublions personne dans nos développements et dans nos réflexions.

Dernière chose : un petit clin d'œil à la francophonie qui nous a regroupée aujourd'hui, de l'Europe à l'Amérique du Sud, en passant par l'Afrique...

Liste des participants

ag Oumar Med Assadek - Mali - Enseignant école communale région de Tombouctou

Bechchari Abdelmajid - Maroc - INRA BP 428 60000 Oujda

Benabdi Anissa - Algérie - Cité Oumakhlouf M bat.14, 16230 Alger

Bignand Claudine - France - PNR du Vercors, Lans-en-Vercors

Bornard André - France - Cemagref Grenoble

Brunschwig Gilles - France - Enitac Marmilhat 63370 Lempdes

Buffière Didier - France - DDAF 65 Cité administrative Reffye 65000 Tarbes

Caraguel Bruno - France - Fédération des alpages de l'Isère, La Grange, 38190 Les Adrets

Charvet Didier - France - Bel Air 38200 Seyssuel

Cognet Emmanuel - France - SEA Haute Savoie 74040 Annecy

Combaz Jean-Luc - France - 74940 Annecy le Vieux

Davoine Jean-Marie - France - Fédération des alpages de l'Isère, La Grange, 38190 Les Adrets

Fabregas Reigosa Marta - Espagne - Maria Auxiliadora 3, 1°C 22003 Huesca

Gay André - France - SEA Haute Savoie 74040 Annecy

Gmira Najib - Maroc - Université Ibn Tofaïl Kenitra

Grosjean Pascal - France - DDAF 73, 83 av. de Lyon, 73018 Chambéry cedex

Hüsler Didier - France - 180 route des Sources 38 Réaumont

Ka Abdoulaye - Sénégal - BP 14 Goudiri

Kribès Razika - Algérie - BNEDER, Villa Bouchaoui, Alger



Le palmarès

PRIX DU PUBLIC

LA VACHE A SAUTÉ AU-DESSUS DE LA LUNE

Producteur : Ardèche Images Production

Réalisateur : Christopher Walker

Durée : 50'

Année 1999 – Genre documentaire

Format Vidéo Beta

Contact : Ardèche Images Production — tél. 04 75 94 2616 (France)

Chaque année, le manque d'eau et de pâturages pousse les bergers Fulanis, peuple nomade du Sahel, à franchir le fleuve Niger près de Tombouctou, avec plus de 300 000 bovins. Aujourd'hui, douze satellites de télédétection sont en place. Des antennes paraboliques géantes posées dans le sable africain enregistrent déjà les images des points d'eau et des herbages. Les cartographies ainsi obtenues sont transmises régulièrement, en période de transhumance, aux bergers Fulanis... Guidés par les données des satellites de la NASA, les Fulanis ne savent pas à quel point ils sont les otages d'enjeux technologiques, économiques et politiques dont l'issue heureuse serait le mariage réussi de la modernité et de la tradition pour le bien de l'Afrique.

PRIX DU PUBLIC

LADAKH, LES BERGERS DE L'HIVER

Producteur : 95° West — Canal +

Réalisateur : Christian Gaume

Durée : 50'

Année 1999 – Genre documentaire

Format Vidéo Beta

Contact : Vanessa Brouillet — tél. 04 91 84 08 40 (France)

Inde du Nord, Himalaya, Ladakh. Dans l'immensité des plateaux enneigés, Stéphane Peyron ramène un jeune garçon, Karma, 9 ans, vers son père Tarchen, l'un des derniers bergers ladakhis à perpétuer le nomadisme. Un mode de vie qui force l'admiration. Cette année-là, à plus de 5 000 mètres d'altitude, et par -40°C, ils affrontent l'un des hivers les plus rudes que l'Himalaya ait connu. Seules la sagesse des hommes, la chaleur des regards et la force de la solidarité leur permettent de supporter de telles conditions. Dans une vie de nomade, on quitte toujours le pire pour aller vers le meilleur. C'est pourquoi, respectant l'oracle du shaman, le clan décide de prendre la route, perpétuant l'une des plus anciennes traditions himalayennes : la transhumance...

PRIX DE LA MEILLEURE IMAGE

MONGOLIE, L'ÉTOILE DES STEPPES

Producteur : Ellipse Programme — Canal +

Réalisateur : Stéphane Peyron

Durée : 1h23'

Année 1997 – Genre documentaire

Format Vidéo Beta

Contact : Vanessa Brouillet — tél. 04 91 84 08 40 (France)

Mongolie, Province du Khenti. Des milliers de kilomètres de steppe verdoyante. Stéphane Peyron découvre le peuple Mongol en partageant le quotidien d'une famille de nomades. Le grand-père entraîne sa petite fille de 6 ans, Chaagi, pour courir le célèbre Nadam de Galchar, une course de chevaux aux allures de rite initiatique. Dans ce gigantesque rassemblement hippique, seuls les enfants s'affrontent, défendant l'honneur et le prestige de leur famille. C'est l'été, un vert flamboyant recouvre la steppe. Les hommes s'occupent des chevaux, centre de la culture mongole, symbole de la liberté de leur âme...

MENTION JEUNE RÉALISATEUR

L'ENCLOS

Producteur : La Fémis

Réalisateur : Benoît Keller

Durée : 28'

Année 2000 – Genre fiction

Format 35mm

Contact : Benoît Keller — tél. 01 40 33 95 38 (France)

Camille, 16 ans, est en conflit avec son père qu'elle ne voit presque jamais et qui garde un troupeau sur l'alpage. Alors que celui-ci tombe mystérieusement malade, elle va devoir le remplacer quelques jours et apprendre à s'occuper des bêtes.

MENTION D'ENCOURAGEMENT

VERCORS LES GARDIENS DES HAUTS PLATEAUX

Producteur : L'œil nu

Réalisateur : Chantal Oliverry

Durée : 42'

Année 1999 – Genre documentaire

Format Vidéo Beta

Contact : Chantal Oliverry — tél. 04 76 38 66 89 (France)

Balade poétique de 42' au fil des saisons avec les bergers et les gardes de la plus grande réserve naturelle de France, entre le Mont Aiguille et le Grand Veymont : la Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors. En parcourant avec les acteurs du film ces espaces superbes, on y évoque entre autres l'apparition du loup sur le plateau, et la réintroduction du vautour. Ce film suscite la discussion, provoque des questions sur la Réserve, les randonneurs, le loup...

LE CHEVAL DE MEGÈVE

Producteur : Association Cheval de Megève
Réalisateur : Cathrine Dupuis
Durée : 15'
Année 1999 – Genre documentaire
Format Vidéo Beta
Contact : Catherine Dupuis — tél. 04 50 60 07 91 (France)

LE MAQUIGNON

Producteur : TV TV
Réalisateur : Olivier Pasquet
Durée : 26'

L'ENFANT ET LES LOUPS

Producteur : Millésime Production
Réalisateur : Pierre-Antoine Hiroz
Durée : 90'
Année 1998 – Genre fiction
Format Vidéo Beta
Contact : Frédéric Bechon — tél. 01 53 26 31 10 (France)

LES CHEVAUX DE MERENS

Producteur : Lipsis Production
Réalisateur : Pierre Borg
Durée : 12'
Année 1999 – Genre animalier
Format Vidéo Beta et VHS
Contact : Ferrari / Alain Lipsis — tél. 04 72 76 00 95 (France)

LES CHEMINS DU FILOSORMA

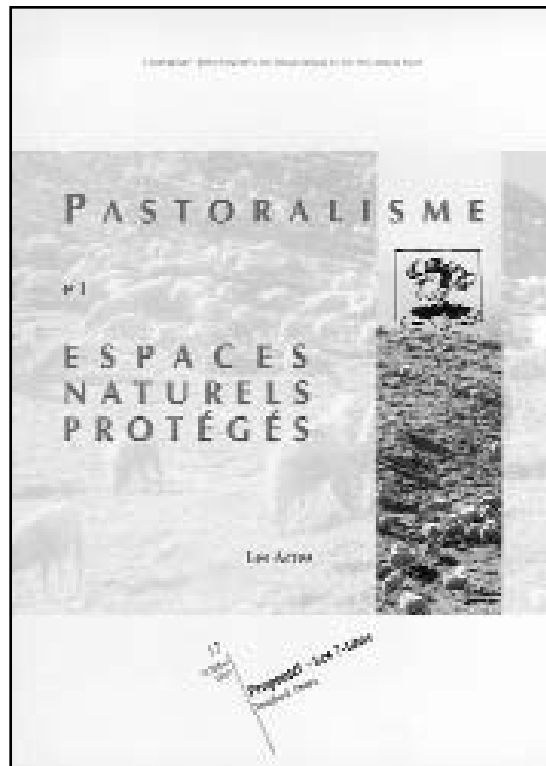
Producteur : Phaestos Production — France 3 Corse
Réalisateur : Joël Jenin
Durée : 52'
Année 1998 – Genre documentaire
Format Vidéo Beta
Contact : Joël Jenin — tél. 04 95 10 01 31 (France)

LES ROIS D'ABIDIAN

Producteur : Periscoop Productions
Réalisateur : Vincent Leclercq
Durée : 26'
Année 1992 – Genre reportage
Format Vidéo Beta
Contact : Stéphane Laidet — tél. 04 67 04 75 84 (France)

PASSE-MOI LES JUMELLES ! LE BERGER ET LA DAME AUX LAMAS

Producteur : Télévision suisse romande
Réalisateur : Claude Delieutraz
Durée : 27'
Année 1999 – Genre documentaire
Format Vidéo Beta et VHS



Pastoralisme et espaces naturels protégés

Asso. fr. Pastoralisme - Fédération alpages Isère, 1998

De par le monde et ses cinq continents, d'immenses territoires ont pour seule vocation le pâturage extensif des animaux domestiques : c'est le pastoralisme. Sur ces espaces, vides d'hommes, à l'exception des pasteurs, des milieux remarquables sont préservés des nuisances et des pollutions du monde moderne ; ce sont les espaces naturels protégés (parcs, réserves, etc.). Des espaces naturels, à la fois artificiels et culturels... Des espaces que l'on veut protéger de qui ? de quoi ? et pourquoi ? Quelle est la place de l'homme et de ses activités dans ces milieux ? Quelle est la place de la faune sauvage dans les espaces protégés ? Et celle des prédateurs ? Derrière ces interrogations, il y a le multi-usage d'un espace. Entre pasteurs, alpagistes ou transhumants, et gestionnaires des espaces naturels protégés, des incompréhensions, des ressentiments, parfois des conflits se font jour. Dans cette situation nouvelle, il faut dépassionner les débats pour établir de nouvelles relations pacifiées entre pasteurs et protecteurs.



Pastoralisme au Nord et au Sud débats et prospective

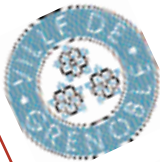
Fédération des Alppages de l'Isère

Dans vingt, trente ou cinquante ans, dans un siècle, qu'en sera-t-il du pastoralisme ? Alors que ce système d'élevage nous vient de la nuit des temps, alors que les civilisations humaines, héritières des grandes religions monothéistes y ont puisé des images fortes (le bon pasteur, le troupeau égaré...), le pastoralisme n'a jamais été aussi menacé par les effets d'une modernisation qui n'a souvent su que réglementer, sécuriser, urbaniser ; toutes choses contraires aux logiques des éleveurs nomades, alpagistes, pasteurs, transhumants d'ici et d'ailleurs.

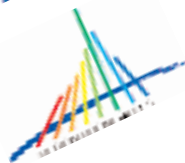
Au Nord et au Sud, les choses sont différentes, les problèmes surtout ; d'un côté la biodiversité, de l'autre la survie. Mais le pastoralisme ignore par certains aspects les frontières géographiques et culturelles ; c'est à la fois un terrain d'entente, des objectifs similaires, et une vocation ancestrale de communication entre les peuples. C'est peut-être aujourd'hui une opportunité d'échanger des réflexions sur le développement durable mondial.



LES 7 LAUX
PRODIGES LE PLUS PETIT PAYS



Conseil Général
de
l'Isère



23 euros

150^e87

ISBN : 2-914053-06-1